



Le Petit Astailacois

Bulletin d'informations d'Astailac et de Thézels – Edition N° 26 - Juin 2016



Cette Terre que l'homme ose abîmer, polluer..., va-t-on sacrifier ce paradis pour assouvir la cupidité de certains et la bêtise des autres ?

Anonyme

LE MOT DU MAIRE

Ensemble, faisons cause commune.

Ainsi que le prévoit la loi, la municipalité d'Astailac a voté son budget 2016 dans les temps (le mercredi 13 avril) et en équilibre.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 162 070,18€ et en investissement à 68 042,23€.

Ainsi que nous en avons fait le choix dès 2014 (début du mandat) nos efforts d'investissement et de pression fiscale sont passés. Et l'histoire nous a donné raison.

Aujourd'hui nous subissons d'importantes baisses de Dotation Globale de Fonctionnement octroyée par l'État.

Qu'à cela ne tienne, la commune d'Astailac s'en sort bien. Son programme de voirie est constant et les travaux (rue de l'église et route de Conques) sont réalisés.

Mais que sera notre commune dans la nouvelle intercommunalité dès le 1er janvier 2017?

Monsieur Bertrand Gaume, Préfet de la Corrèze, à la suite des différentes réunions de la Commission Départementale de Coopération Intercommu-

nale (CDCI) a pris son arrêté de périmètre concernant notre territoire.

Ce sera donc Beaulieu, Beynat, Meyssac et Altillac regroupant 35 communes et 13 000 habitants.

Une intercommunalité avec beaucoup de compétences sera donc à mettre en place rapidement afin de répondre à la fois aux exigences de la loi NOTRe et aux attentes de notre nouveau paysage territorial. Telles sont les conclusions de deux années de réflexion au cours desquelles nous avons envisagé dans un premier temps une réunion des six Communautés de Communes de la vallée de la Dordogne Corrèzienne, puis dans un second temps BBM plus Cère et Dordogne dans le nord du Lot.

Malgré nos efforts, ces propositions n'ont pu aboutir et maintenant il convient de travailler en pleine harmonie avec un territoire historiquement déjà bien organisé.

Je pense que demain la vie communale reposera sur le bénévolat au service de la citoyenneté et des économies.

Bénévolat des élus, conseillers municipaux et bénévolat du monde asso-

ciatif qui ont besoin de fraternité et de vivre ensemble.

Astailac est forte de ses associations (loi 1901) et l'a déjà prouvé - la municipalité les aide dans la mesure du possible - et quelques manifestations regroupent à l'occasion plusieurs associations locales.

Si nous faisons le compte individuel des administrés de la commune qui adhèrent, sont engagés, dirigent ou président de telles associations nous serions étonnés j'en suis sûr, du nombre important des « engagés » dans la vie publique. Au-delà c'est une richesse locale qui participe à l'économie et à la vie de la commune.

Je rêve, à la rentrée de septembre, d'organiser une journée citoyenne où tous les membres Astailacois d'une association pourraient se retrouver pour un moment de réflexion et de convivialité. Que le rêve devienne réalité, c'est le vœu que je formule en ce début d'été si triste soit-il !

Car comme le disait le grand-père "on part à la foire avec ses idées, on en revient souvent avec celles des autres."

Bernard REYNAL

Subventions aux associations astailacoises

Association Ré Créations	200€
Comité des fêtes	700€
Société de chasse	300€
Pupilles des sapeurs pompiers Paris	200€
Petit patrimoine Astailacois	600€
Les Amis du four à pain de Thézels	350€
Association des trufficulteurs	200€

à vos agendas

Vide-greniers Astailac 17 juillet

« Ciné-concerts »

Piano Ciné-solo 21h 45 21 juillet

(Brivezac)

La belle et la bête 21h 45 22 juillet

(Château d'Estresses d'Astailac)

Le Cameraman 21h45 23 juillet

(Beaulieu)

La Balade gourmande 2016

La veille, le travail de nos boulangers ...



Après une semaine bien maussade, ce dimanche 10 avril s'annonça ensoleillé, avec un peu trop de vent, mais qu'importe, le beau temps était avec nous !

Dès dix heures, plus de 340 randonneurs, dont 30 enfants, s'élançèrent à la découverte du circuit des trois ruisseaux : Coucoulogne, Laborie et Fontanille.

Après la Font Grande, une virée sur le sentier de l'Aucelar, la croix de Bonnet, Bel Air et Conques, nous retrouvons la balade longeant le ruisseau de Coucoulogne. Hélas ! point de moulin de "Louyre" dont il ne subsiste qu'une grande pierre...A la pause "apéritif", près du ruisseau, on évoquait la pêche à l'écrevisse à pattes blanches avec les balances, pêche dont nos aînés parlent encore.

A La Geneste, il fallut marcher sur la route goudronnée avec traversée du pont sur le ruisseau de Laborie pour accéder au pittoresque chemin des Auvergnats sécurisé au bord de la falaise, sentier avec ses pierres dressées habillées de jolies fougères.

C'est dans la belle noyeraie de Jean-Pierre et Paul Faurel que chacun a pu se reposer et se restaurer avec les produits du terroir. Jeannot Roubeyrie "le bûcheron corrézien", proposait une collection unique d'outils pour travailler le bois. Il nous a fait partager son amour du bois et de la nature avec des démonstrations variées accompagnées de commentaires, des photos anciennes et des textes

d'auteurs. Les hommes les plus intrépides ont osé se mesurer au sciage d'une bille de châtaignier avec le passe-partout...On pouvait aussi s'intéresser à la faune de nos bois et à la chasse grâce à des posters prêtés par la Fédération des chasseurs et même...tenter le tir à l'arc! Lucien Micheau présentait ses jolies corbeilles tressées avec de la paille de seigle et des ronces et Mauricette des napperons d'une finesse incomparable. Les plus jeunes n'étaient pas oubliés : vous retrouverez leurs activités dans la page des enfants de Laetitia. Mais il fallait bien regagner le bourg que l'on apercevait sur la crête en empruntant l'ancien sentier qui enjambe le ruisseau de Fontanille par une jolie passerelle en bois, sentier débouchant sous l'orbol de la rue de l'église. Enfin, sur la place, une part de croustade aux pommes et une boisson attendaient les promeneurs sur un air d'accordéon. Ce fut l'occasion pour nos aînés de nous rejoindre.

Comme à l'accoutumée, le pain, la terrine, le rôti ont été cuits au four à bois du bourg et les croustades au four de Thézels.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux propriétaires qui ont autorisé le passage sur leurs terrains, à Jean-Pierre et Paul Faurel qui ont accueilli la balade et les animations dans leur noyeraie, à toutes les personnes qui sont venues gracieusement nous faire partager leur passion et proposer des activités.

Les associations astaillacoises





ATELIERS DES ENFANTS

Cette année encore, le soleil était présent le jour de la balade gourmande. Et tant mieux car les animations proposées lors de la pause déjeuner n'auraient sans doute pas connu autant de succès sous la pluie.

Trois ateliers étaient dédiés aux enfants, mais ils ont finalement attiré toutes les tranches d'âge!

Le Tir à l'arc de Biars Bretenoux a rencontré un fort engouement. Il faut dire que le lieu se prêtait bien à cette initiation. Au milieu des arbres, les Robins des bois en herbe se sont essayés sur 3 cibles installées à des distances plus ou moins longues.

Les boules de Cassagne. Ces boules en bois, de tailles différentes et de formes plus ou moins régulières ont tout d'abord suscité la curiosité, puis très vite ont cédé la place à l'amusement. Le tout dans une ambiance bon enfant !

Les sabots de vache confectionnés par Simone et Claude Delmas ont également connu un grand succès. Les irrégularités du terrain ont mis un peu de piquant dans le parcours et précipitation rimait plutôt avec roulade !

C'est dans la bonne humeur que les marcheurs ont ensuite repris la balade vers le bourg.

Laëtitia DEBONNAIRE



Le tir à l'arc



Les boules de Cassagne



Les sabots de vache

A propos du sentier botanique

Au fil du temps, je constate des dégradations répétées sur le sentier botanique : plus de la moitié des ardoises ont disparu ou sont brisées, des plantes répertoriées sciemment ou non piétinées.

Les bénévoles de l'association du Petit Patrimoine ont ouvert, puis aménagé ce sentier maintenant accessible depuis le bourg et l'entretiennent de leur mieux. Nous espérons faire partager l'amour et le respect de la nature, le plaisir de découvrir ou redécouvrir ces sentiers publics empruntés autrefois par des générations d'Astaillacoises et d'Astaillacois. Nous souhaitons également partager avec les promeneurs des communes voisines et les touristes la beauté de nos paysages et le charme de ces chemins.

Les bénévoles ne comptent ni leur temps, ni leur peine. Je suis très déçue de ce manque de respect de leur travail. Nous essayons de contribuer modestement à la mise en valeur des atouts de notre commune, mais de tels comportements entraînent à la longue le découragement. Devrons-nous renoncer et abandonner le sentier botanique aux ronces?

Simone DELMAS

Association du « Petit Patrimoine » Le mot du Président

Le 11 mars 2016, j'ai remplacé Paul Faurel à la présidence du Petit Patrimoine et je tenais à lui dire "bravo" pour tout le travail accompli avec son équipe depuis sa création en 2009.

Pour la "Balade gourmande" qui, encore une fois, a été un grand succès avec 340 inscrits bénévoles compris, je voudrais remercier toutes les associations : le Comité des Fêtes, les Chasseurs, les Amis du four à pain de Thézels, qui ont œuvré pour arriver à mettre en place une telle organisation. Je voudrais remercier aussi tous les propriétaires qui nous ont laissés passer sur leur terrain pour pouvoir raccorder deux chemins sans difficulté.

Encore une fois merci à toutes et à tous qui ont donné de leur temps pour une si belle journée.

Jean- Paul LABORIE



Soirée du carnaval



La traditionnelle soirée Carnaval proposée par le Comité des Fêtes s'est déroulée le samedi 27 février. Les participants (beaucoup étaient déguisés pour cette occasion) ont découvert une nouvelle formule : après avoir dégusté le pain et le rôti de porc cuits au four du bourg, ils ont pu faire apprécier leurs

talents de chanteurs au cours de la soirée karaoké. Petits et grands se sont rapidement pris au jeu et même les plus timides ont fini par prendre place derrière le micro. Les princesses ont alors pu rencontrer les supers héros.... Indiens, hippies, moines, ou non costumés, tous se sont regroupés pour faire de cette soirée un très bon moment de bonne humeur et de convivialité.

A noter que la déco inédite de la salle avait été entièrement réalisée par les enfants de la commune lors d'un atelier organisé par la municipalité quelques semaines auparavant.

Le prochain rendez-vous du Comité des Fêtes est fixé au dimanche 17 juillet pour le vide-grenier et le traditionnel casse-croûte « tête de veau », particulièrement attendu par les amateurs.

Michèle LABORIE

